

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation :

- L 613-1 et L 712-2,

- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury pour la 1ère année d'ingénieur de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine :

- Yves GRANJON, Professeur des Universités, **Président**
(suppléant : Zoubir AYADI, Professeur des Universités)
- Stéphane ANDRE, Professeur des Universités
(suppléants : Hervé LACRESSE, Professeur Agrégé, Eric ADOUL, Professeur Agrégé)
- Philippe BEYER, Professeur Agrégé
(suppléant : Thierry CZERWIEC, Professeur des Universités)
- Stéphanie BRUYERE, Maître de Conférences
(suppléante : Sabine RICHARD, Professeure Agrégée)
- Emmanuel DEGRYSE, Professeur Agrégé
(suppléant : Jean-Luc SIX, Professeur des Universités)
- Julien MARTIN, Maître de Conférences
(suppléants : Sophie HILPERT, Professeure Agrégée, Sébastien TESTU, Maître de Conférences)
- Isabelle ROYAUD, Professeure des Universités
(suppléant : Baptiste LAUBIE, Maître de Conférences)
- Lucie SPEYER, Maître de Conférences
(suppléantes : Delphine RENAUX, Maître de Conférences, Nathalie BRIE, Professeure Certifiée)
- Jean-Philippe TINNES, Maître de Conférences
(suppléants : Zoubir AYADI, Professeur des Universités, Christophe CARPIER, Professeur Certifié)
- Valérie VITZTHUM, Maître de Conférences
(suppléant : David HORWAT, Professeur des Universités)

Le jury de diplôme se prononce souverainement sur la validation des UE, de chaque semestre et année.

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury pour la 2^e année d'ingénieur de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine :

- Yves GRANJON, Professeur des Universités, **Président**
(suppléant : Zoubir AYADI, Professeur des Universités)
- Philippe BEYER, Professeur Agrégé
(suppléant : Thierry CZERWIEC, Professeur des Universités)
- Stéphanie BRUYERE, Maître de Conférences
(suppléante : Sabine RICHARD, Professeure Agrégée)
- Christophe CARPIER, Professeur Certifié
(suppléantes : Lucie SPEYER, Maître de Conférences, Sophie HILPERT, Professeure Agrégée)
- Emmanuel DEGRYSE, Professeur Agrégé
(suppléant : Jean-Luc SIX, Professeur des Universités)
- Sandie FERRIGNO, Maître de Conférences
(suppléants : Christian Daul, Professeur des Universités, Hervé LACRESSE, Professeur Agrégé)
- Abdelkrim REDJAÏMIA, Professeur des Universités
(suppléants : Céline SAVARD-CHAMBARD, Professeure Certifiée, Jorge RODRIGUEZ FERNANDEZ, Enseignant de Langue Contractuel)
- Isabelle ROYAUD, Professeure des Universités
(suppléant : Baptiste LAUBIE, Maître de Conférences)
- Valérie VITZTHUM, Maître de Conférences
(suppléant : David HORWAT, Professeur des Universités)

Le jury de diplôme se prononce souverainement sur la validation des UE, de chaque semestre et année.

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury pour les 3^e année, 4^e année, 3^e année par apprentissage, 4^e année par apprentissage et 5^e année par apprentissage d'ingénieur de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine :

- Yves GRANJON, Professeur des Universités, **Président**
(suppléant : Zoubir AYADI, Professeur des Universités)
- Zoubir AYADI, Professeur des Universités
(suppléants : Christian DAUL, Professeur des Universités, Hervé LACRESSE, Professeur Agrégé)
- Philippe BEYER, Professeur Agrégé
(suppléant : Thierry CZERWIEC, Professeur des Universités)
- Nathalie BRIE, Professeure Certifiée
(suppléants : Abdelkrim REDJAÏMIA, Professeur des Universités, Michaela ROPARS, Enseignante de Langue Contractuelle)
- Stéphanie BRUYERE, Maître de Conférences
(suppléante : Sabine RICHARD, Professeure Agrégée)
- Emmanuel DEGRYSE, Professeur Agrégé
(suppléant : Jean-Luc SIX, Professeur des Universités)
- David HORWAT, Professeur des Universités

- (suppléants : Guo-Hua HU, Professeur des Universités, Sébastien TESTU, Maître de Conférences)
- Isabelle ROYAUD, Professeure des Universités
(suppléant : Baptiste LAUBIE, Maître de Conférences)
 - Marie-Odile SIMONNOT, Professeure des Universités
(suppléants : Zoubir ACEM, Maître de Conférences , Delphine RENAUX, Maître de Conférences)
 - Valérie VITZTHUM, Maître de Conférences
(suppléant : David HORWAT, Professeur des Universités)
 - Julien ZOLLINGER, Maître de Conférences
(suppléants : Stéphane ANDRE, Professeur des Universités, Céline SAVARD-CHAMBARD, Professeure Certifiée)

Le jury de diplôme se prononce souverainement sur la validation des UE, de chaque semestre et année et sur la délivrance du diplôme.

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres du jury délivrance du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine :

- Yves GRANJON, Professeur des Universités, **Président**
(suppléants : Zoubir AYADI, Professeur des Universités)
- Christian DAUL, Professeur des Universités
(suppléants : Philippe BEYER, Professeur Agrégé , Baptiste LAUBIE, Maître de Conférences)
- Abdelkrim REDJAÏMIA, Professeur des Universités
(suppléants : Julien ZOLLINGER, Maître de Conférences , Thierry CZERWIEC, Professeur des Universités)
- Jean-Luc SIX, Professeur des Universités
(suppléantes : Delphine RENAUX, Maître de Conférences, Sabine RICHARD, Professeure Agrégée)
- Valérie VITZTHUM, Maître de Conférences
(suppléant : David HORWAT, Professeur des Universités)

Le jury de diplôme se prononce souverainement sur la validation des UE, de chaque semestre et année et sur la délivrance du diplôme.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de l'Université de Lorraine est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARD



15 MARS 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022